



Conseil municipal

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de «régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

Le conseil municipal se tiendra à 14h.

Découvrez l'ordre du jour [ici](#)

Adresse

Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes

Adresse

Hôtel de Ville
1 place de la République
78190
Trappes

Infos pratiques

Hôtel de ville

1, place de la République

78190 Trappes

Tel: 01 30 69 17 00